



Communiqué de presse

Sahara Occidental: Le Front Polisario s'engage à interdire les mines antipersonnel

Genève, le 3 novembre 2005 - Le Front Populaire de Libération de Saguia el-Hamra et du Rio de Oro (Front Polisario) s'est engagé aujourd'hui à interdire totalement l'utilisation des mines antipersonnel en signant l'Acte d'Engagement de l'Appel de Genève. Cet engagement fait suite à des réunions à haut niveau, notamment avec Mohamed Abdelaziz, Secrétaire Général du Front Polisario et Président de la République Arabe Saharouie Démocratique (telle que reconnue par l'Union Africaine et plus de 70 Etats), tenues lors de la mission de l'Appel de Genève au Sahara Occidental en juin dernier. Il est à relever également le rôle de la Campagne Saharouie contre les Mines qui a contribué à ce processus d'engagement.

“Le Front Polisario estime que les mines sont des armes inacceptables quelque soit le conflit. Il est intolérable que, 14 ans après le cessez-le-feu entre les deux parties, elles continuent à tuer et blesser des êtres humains ainsi que du bétail, et à diviser les familles saharouies” a déclaré Mohamed Lamine Bouhali, Ministre de la Défense du Front Polisario lors de la cérémonie de signature à Genève. “Les mines constituent également un grave obstacle au développement futur de notre pays” a-t-il ajouté. “Nous sommes prêts à coopérer dans tous les domaines de la lutte contre les mines et à détruire nos stocks de cette arme. Nous appelons la communauté internationale à nous aider dans cet effort.”

Le Front Polisario lutte pour l'indépendance du Sahara Occidental depuis 1973. Un accord de cessez-le-feu négocié avec l'intermédiaire des Nations Unies a mis fin au conflit armé en 1991. Cependant, la question de la souveraineté du territoire reste irrésolue. Le Sahara Occidental est contaminé par des mines et engins non explosés suite à la guerre qui a opposé le Maroc et le Front Polisario. Les deux parties ont eu recours à cette arme pendant le conflit. Aujourd'hui le territoire est divisé par des murs construits et fortifiés par des millions de mines par l'armée marocaine. Des accidents de mines sont régulièrement rapportés, des deux côtés des murs, affectant des civils et leur bétail.

“Cette décision de renoncer à l'utilisation de cette arme, prise unilatéralement par le Front Polisario malgré l'impasse actuelle du processus de paix et la menace de reprise des hostilités, est un geste significatif” a déclaré Elisabeth Reusse-Decrey, Présidente de l'Appel de Genève. “Il témoigne de la volonté du Front Polisario de participer activement à l'éradication du fléau des mines et de rechercher une issue pacifique au conflit. Nous espérons que le Maroc se joindra également au mouvement d'interdiction et accédera bientôt à la Convention d'Ottawa.”

L'Appel de Genève est une organisation humanitaire internationale oeuvrant pour engager dans la lutte contre les mines antipersonnel les acteurs qui ne sont pas en mesure de signer la Convention d'Ottawa. Il offre un mécanisme, complémentaire à la Convention, permettant à ces acteurs d'adhérer à la norme d'interdiction des mines en signant l'Acte d'Engagement. A ce jour, 27 mouvements ont signé cet Acte.

Pour plus d'information, veuillez contacter
Elisabeth Reusse-Decrey +41 79 411 7010 ereusse@worldcom.ch ou
Pascal Bongard, +41 76 588 19 68 or pbongard@genevacall.org